

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 05 JAN 2024

N° 24-00020 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix-neuf (19) élèves Inspecteurs du Travail, session 2023, est déclarée admise en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admise**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
2°	BAMOGO SITA SIBIDOU	000687-085-03	B5494247	04/01/92

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
7°	ZONGO PALINGWENDE ABDOUL AZIZ	002258-085-03	B8648079	02/03/01

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon